

Vous venez de trouver une règle mise en ligne par un collectionneur qui, depuis 1998, partage sa collection de jeux de société et sa passion sur Internet.

Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.

Ce rêve est devenu réalité.

Chantal et François vous accueillent à Sologny (Saône-et-Loire), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à 1h de Lyon ou Châlon-sur-Saône, 1h30 de Roanne ou Dijon, 2h de Genève, Grenoble ou Annecy et 4h de Paris (2h en TGV).

L'Escale à jeux est un gîte ludique, réunissant un meublé de tourisme *** pour 6 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 7 000 jeux de société. Au total, 260 m² pour jouer, ripailler et dormir.

<http://escaleajeux.fr> – 09 72 30 41 42 – francois.haffner@gmail.com

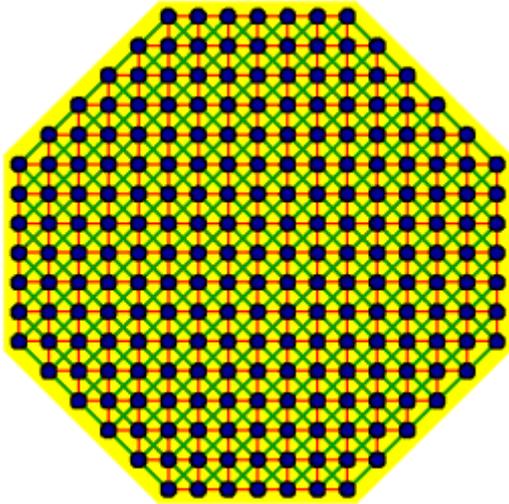
**ESCALE À JEUX**



REGLE DU JEU

Matériel :

- 1 plateau de jeu
- 4 x 36 pions



Principe :

Sur un plateau octogonal, identique à celui présenté ci-contre, chacun son tour pose un pion de sa couleur, en essayant de former un carré délimité par quatre pions de votre couleur.

Les carrés peuvent être de n'importe quelle taille et de n'importe quelle orientation (lignes vertes ou lignes rouges).

Lorsqu'un joueur forme un carré, il retire les pions adverses qui se trouvent à l'intérieur.

Le gagnant est celui qui a le plus de pions vivants à la fin de la partie.